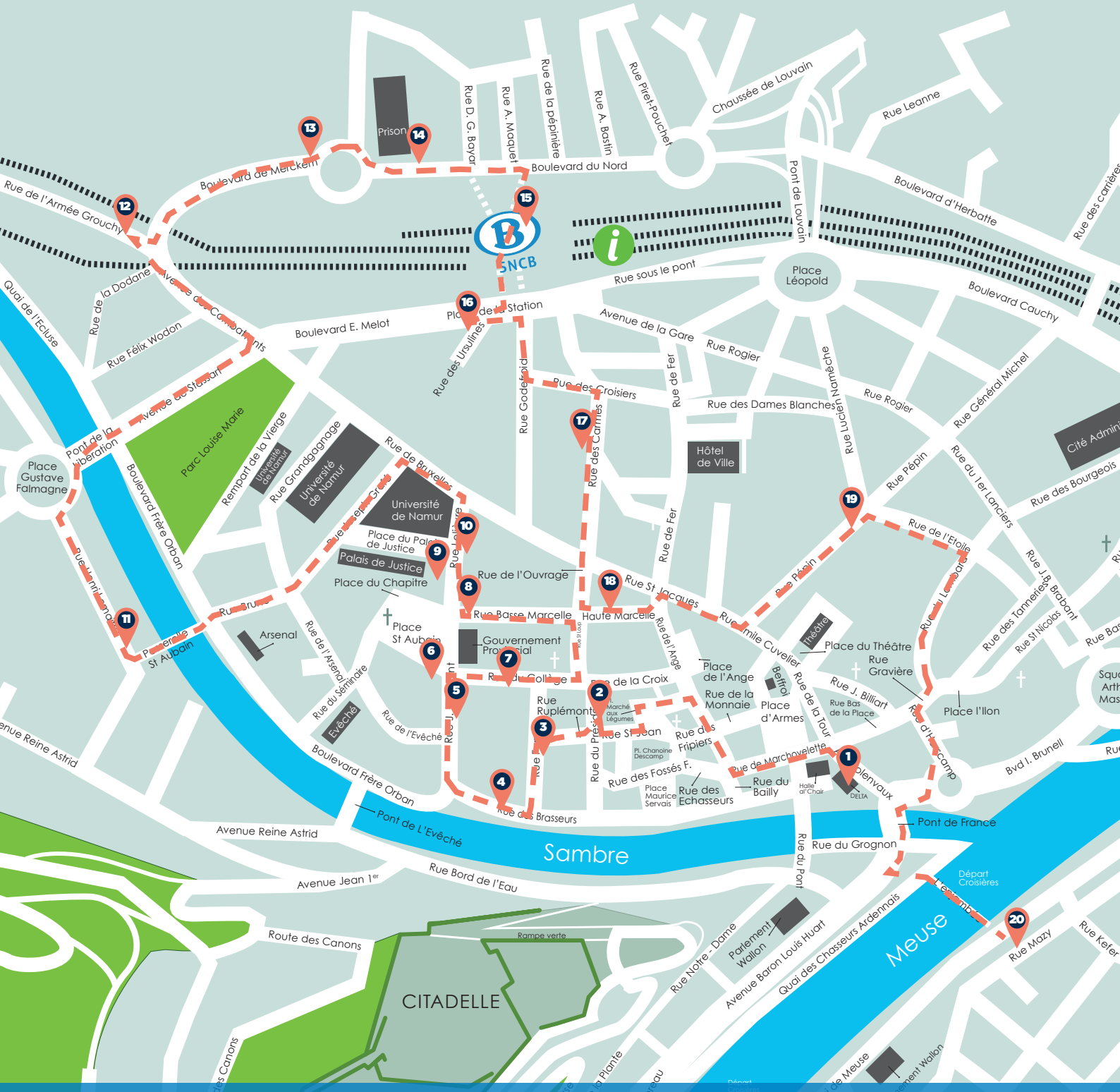


PRISON WALK

BALADE CARCÉRALE



A l'initiative d'un groupement pluraliste d'associations et d'organisations, les Journées Nationales de la Prison (JNP) informent et stimulent la discussion autour de la situation carcérale en Belgique (site internet : www.jnpndg.be).

Pourquoi une «Prison Walk» ?

Chaque personne détenue a le droit à une promenade quotidienne au préau. Avec la crise du Covid, les personnes détenues n'ont plus vraiment d'autres activités que cette promenade qui est même parfois limitée dans sa durée. Ils restent donc presque 23h sur 24 en cellule. En cette année où nous sommes tous cloîtrés chez nous, « Prison walk » est une promenade de sensibilisation « coronaproof » qui nous permettra, aussi symboliquement, d'être en lien avec les personnes détenues.

Des affiches sont disposées au fil d'un parcours pour guider les participant.es. Celles-ci contiennent des QR codes qui renvoient vers des ressources sonores, audiovisuelles, de quelques minutes.

Notre intention est bien d'informer les citoyen.nes sur la prison, lieu à propos duquel il existe de nombreux stéréotypes et idées reçues, de manière éclairée, objective et non dogmatique. Le comité organisateur est composé d'associations qui ont pour la plupart une expérience de longues années au sein de l'institution carcérale.

Le Parcours

1 **Le Delta**
AVENUE GOLENVAUX, 18

Le Delta, anciennement Maison de la Culture, est un lieu culturel conçu et organisé par la Province de Namur. Le Delta est un partenaire historique des Rencontres IN-OUT, un projet qui rassemble de nombreux intervenant.es autour de la réflexion sur le monde carcéral.

2 **Le Pain quotidien**
VITRINE CÔTÉ RUE DU PRÉSIDENT

3 **Le Musée Rops**
RUE FUMAL, 12

4 **Le siège du FIFF**
RUE DES BRASSEURS, 175

5 **Les Bateliers (Musée des Arts décoratifs)**
RUE JOSEPH SAINTRAINT, 7

6 **Service provincial (Collège)**
ANGLE RUE SAINTRAINT,1 ET RUE DU COLLÈGE 48

7 **Service provincial (finances)**
RUE DU COLLÈGE, 33

8 **La Maison de l'Ecologie**
RUE BASSE-MARCELLE, 26

9 **La Maison de la Laïcité**
RUE LELIÈVRE, 5

Le Centre d'Action Laïque propose une assistance morale, une écoute individuelle et des animations collectives. Ces activités assurent la dignité humaine, développent la coopération et l'estime de soi des personnes privées de liberté. Le CAL propose également des activités publiques destinées à sensibiliser la société civile et politique à la nécessité de transformer la politique carcérale.

10 **Service provincial (personnel)**
RUE LELIÈVRE, 6

11 **Maison d'un particulier**
RUE HENRI LEMAITRE, 50

12 **Aide sociale aux Justiciables (ASJ)**
RUE DE L'ARMÉE GROUCHY 20B

Le service AIDE SOCIALE AUX JUSTICIABLES, agréée par la Région wallonne, a pour missions principales : l'aide aux victimes, ainsi que l'aide aux auteur.es d'infraction(s), et à leurs proches.

13 **CRéSaM, asbl**
BOULEVARD DE MERCKEM, 7

Le CRéSaM, Centre de Référence en Santé Mentale, est un centre d'appui aux acteurs/actrices de la santé mentale. L'OMS définit la santé mentale non pas comme l'absence de maladie mais comme un état de bien-être physique, psychique et social. Le lieu de vie est un élément déterminant de la santé mentale. Prendre soin de la santé mentale en prison constitue donc un atout majeur

14 **Prison de Namur**
PLACE ABBÉ JOSEPH ANDRÉ 7

pour les personnes qui y séjournent et y travaillent – personnes incarcérées et personnel. A bien des égards, vu la situation et l'état des prisons belges actuellement, ce défi est loin d'être relevé.

Depuis 1874, la prison de Namur sert de maison d'arrêt et de maison de peines. La prison est en forme d'étoile et comporte des sections ouvertes. On y trouve également une annexe psychiatrique. La capacité totale de la prison de Namur s'élève à 134 places dont 22 places dans l'annexe psychiatrique. Il n'est pourtant pas rare que la prison accueille 200 détenus. Les détenus sont alors parfois entassés à 3 dans une cellule de 8,5 m²...

15 **Gare de Namur (couloir)**
PLACE DE LA STATION

16 **La Maison de Justice**
BOULEVARD ERNEST MÉLOT, 6

La mission de l'Administration générale des Maisons de justice (AGMJ) est de contribuer à une société plus harmonieuse, en aidant à la prise de décisions judiciaires adéquates, en soutenant le/la justiciable, en exécutant avec professionnalisme les décisions judiciaires, en travaillant sur la réintégration de l'auteur.e des faits et en soutenant sa demande de désistance tout en préservant la sécurité publique pendant et après exécution.

17 **Le cinéma Caméo (Les Grignoux)**
RUE DES CARMES, 49

18 **La Maison des desserts**
RUE HAUTE MARCELLE, 17

19 **Luttes Solidarités Travail (LST)**
RUE PÉPIN, 27

LST (Luttes Solidarités Travail) est un mouvement d'éducation permanente et de lutte en résistance à ce qui produit la pauvreté. Si l'incarcération atteint en priorité les couches les plus pauvres de la population, ce n'est pas spécifiquement que les personnes plus précaires commettent plus de délits, c'est qu'elles sont davantage sanctionnées à chaque maillon de la chaîne pénale et judiciaire. L'état de nos prisons reflète l'échec des politiques socio-économiques de solidarité et de cohésion sociale.

20 **Le Glacetrone**
RUE MAZY, 73

!!! MESURES COVID !!!

Cette activité a été imaginée pour s'adapter au contexte sanitaire particulier que nous traversons. Ainsi cette balade a été pensée pour que chaque personne intéressée puisse la réaliser en toute autonomie, à partir de son smartphone personnel (en scannant les QR Code répartis sur les parcours).

Aucune balade en groupe ne sera organisée. La durée de l'événement (jusqu'au 01/02/2020) est suffisamment large pour permettre à chacun.e de faire cette balade dans le respect des règles sanitaires.

Plus d'informations sur le site : https://www.info-coronavirus.be/fr/faq/#id_4